

ANALYSE DE L'HYPOTHESE DE PAUVRETE COMME DETERMINANT DU TRAVAIL DES ENFANTS AU BENIN

Roland M-Pierre MEDJIGBODO*

Résumé

L'Afrique sub-saharienne est la région la plus touchée par le travail des enfants selon l'OIT. Les causes du travail des enfants sont nombreuses. La pauvreté spécifiquement n'a pas toujours été la cause déterminante de ce phénomène. L'objectif de l'étude est de contribuer à une meilleure connaissance du phénomène du travail des enfants au Bénin. Les résultats de l'analyse indiquent que le travail des enfants peut être rattaché à la pauvreté dans certaines zones du pays. Cependant ces résultats ne sont pas identiques selon le genre. Ils diffèrent également selon les activités économiques. Les lois et les règlements ne seront pas toujours efficaces pour lutter contre le phénomène.

Mots clés : travail des enfants, pauvreté, scolarisation.

* **Correspondances** : Enseignant à l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée et de Management - Université d'Abomey Calavi - 01 Bp 693 Porto-Novo
Tél : 90-93-14-00 / 93-43-39-05 / 20-24-68-26

rolandmedji@yahoo.fr

roland.medjigbodo@eneam.uac.bj

Abstract

Sub-Saharan Africa is the area most affected by the child work according to ILO. The causes of the child work are numerous. Poverty specifically was not always the main cause of this phenomenon. The aim of the study is to contribute to a better knowledge of the phenomenon of the child work in Benin. The results of the analysis point out that the child work can be attached to poverty in certain zones of the country. However these results are not identical according to the gender. They also differ according to the economic activities. The laws and regulations will not be always efficient to fight against the phenomenon.

Keys words : Children work, poverty, schooling.

INTRODUCTION

Les estimations de l'Organisation Internationale du Travail (2002) indiquent que le travail des enfants est plus répandu dans les pays sous développés qu'il ne l'est dans le reste du monde. Le taux de participation des enfants âgés de 5 à 14 ans est de 18% de la population totale sur le plan mondial. Ce taux n'est que de 2% pour les pays développés. Il est estimé à 4%, 16% et 19% respectivement pour les pays en transition, l'Amérique latine, l'Asie. L'analyse de la structure par âge de la population en pays sous développés indique que le travail des enfants peut atteindre 40% du total de la main d'œuvre offerte. Les pays d'Asie et d'Afrique sont ceux qui fournissent le plus de petits travailleurs. Les conditions précaires de vie, les difficultés d'accès à l'école ...pourraient faire augmenter au fil des années ce pourcentage (UNICEF 2002). L'Afrique sub-saharienne est la région la plus touchée par le phénomène avec 26% comme taux. Au Bénin la législation se renforce et plusieurs textes successifs ont visé cumulativement à prohiber entre autres le travail des enfants loi 61-20 (1961) ; Ordonnance (1973) ; Décret 95-191 (1995) ; Code des personnes (2004). Le Bénin a d'ailleurs intégré dans son arsenal

législatif, les dispositions de la Convention relative aux droits de l'enfant qui stipulent que " l'enfant a le droit d'être protégé contre l'exploitation économique et de n'être astreint à aucun travail comportant des risques ou susceptibles de compromettre son éducation ou de nuire à sa santé ou à son développement physique, mental, spirituel ou social". Le Code du travail (Loi n°98-004) interdit le travail et l'apprentissage aux enfants de moins de 14 ans. Le travail de nuit est interdit aux enfants et l'âge minimum pour exercer ou participer au commerce a été relevé depuis 2004 à 18 ans.

Pourtant, le phénomène du travail des enfants s'amplifie et se renforce démontrant les limites de la lutte contre le phénomène. Selon l'EDS 2006¹, 68% des enfants de 5-17 ans travaillent et cette proportion atteint déjà 66% chez les enfants de 5-14 ans pour lesquels la scolarisation est obligatoire et 65 % chez les enfants de 5-13 ans qui selon le Code du travail, ne devraient pas travailler. La majorité des enfants travaillent 4 à 8 heures par jour, mais 13% d'entre eux travaillent plus de 8 heures ce qui compromet toute scolarisation. Pour mieux lutter contre le travail des enfants il est impératif de mieux le connaître et la présente étude se propose d'y contribuer.

REVUE DE LITTERATURE

Les partisans du travail des enfants clament que ce ne sont pas toutes les formes de travail d'enfants qui sont nuisibles et que, la préoccupation des décideurs politiques devrait être le bien-être des enfants, plutôt que le travail des enfants en lui-même *Andvig et al* (2001). En d'autres termes

¹ EDS 2006 : Enquête Démographique et de Santé 2006. Page 300.

les efforts d'analyse doivent se concentrer sur l'incidence du travail des enfants, sur leur santé et leur développement. En les privant aujourd'hui d'une scolarisation nécessaire à leur bien être futur, il contribue à leur maintien dans un statut inférieur dans un monde de plus en plus ouvert sur la culture occidentale. Le travail des enfants peut donc devenir une spirale qui engendre une éducation déficiente aux enfants qui deviendront des adultes analphabètes. Lesquels pour cette raison, seront plus enclins à envoyer leurs enfants au travail plutôt qu'à l'école c'est la "dynastic trap" (Basu and Tzannatos, 2003).

Plusieurs raisons expliquent l'emploi d'une main-d'œuvre enfantine, ces raisons peuvent être d'ordre : économique ou social... Selon Becker (1991) le travail des enfants dérive de la théorie de la demande d'éducation. Cette théorie intègre les aspects liés aux coûts : les coûts directs, les coûts indirects et le coût d'opportunité. Plus les revenus sont nécessaires à la survie des membres, moins les enfants ont des chances d'avoir une scolarité régulière.

Rosenzweig et Wolpin, (1985) ; de Vreyer, Lambert, et Magnac, (1999) trouvent qu'une éducation inadaptée aux besoins de la communauté favorise le travail des enfants. Les parents d'enfants ayant des activités économiques spécifiques (tels que le commerce, l'élevage, ...) estiment que l'école n'est pas capable de fournir rapidement les connaissances nécessaires à l'enfant pour s'insérer dans la vie économique de la communauté. Les stratégies adoptées par les parents visent à intégrer progressivement l'enfant à cette économie. L'école sans être vitale ou obligatoire vient compléter le cadre familial et complémentaire d'éducation. Dans ce contexte, les stratégies de scolarisations des familles sont diverses selon Deleigne et Miauton (2001). La scolarisation des enfants est plutôt

le fruit d'un choix et d'un calcul, largement laissé à l'appréciation des parents d'où ne sont pas absents les aspects de rémunération.

Selon le modèle d'Agénor et *al.* (2002) l'acquisition de qualification donc de l'éducation dépend de trois facteurs : (i) le différentiel de salaires réels espéré entre celui offert sur le marché du travail qualifié et celui offert sur le marché du travail non qualifié ; (ii) le stock de capital public en éducation ; (iii) l'ampleur de la contrainte de crédit exprimée par la richesse moyenne d'un travailleur non qualifié.

Depuis plusieurs décennies, des pesanteurs économiques et sociales telles que : le nombre de diplômés sans emploi est sans cesse croissant, l'approfondissement éducatif généralisé chez les jeunes sortis des institutions de formation dévalorisent l'école. Comme le dit (Dessy et Pallage, 2001) quand le niveau de rémunération n'est pas en liaison avec le niveau d'éducation il est difficile de maintenir les enfants à l'école. Mais l'évaluation coût bénéfices de l'éducation s'étend aussi au-delà des bénéfices monétaires. L'utilité procurée en soi par l'éducation (culture générale, prestige sociale etc...) est recherchée par les ménages.

Nielsen (1998) analyse le travail des enfants en Zambie et conclut à un gap par rapport au genre aux dépens des filles. Ce gap est analogue et symétrique à celui observé au niveau de la scolarisation. Ses travaux ont renforcé les doutes quant à la relation que l'on établit facilement entre le travail des enfants et la pauvreté (Grootaert and Kanbur 1995). Canagarajah et Coulombe (1997) analysent le travail des enfants au Ghana et aboutissent à des conclusions similaires à celles de Nielsen (1998). Cependant ils trouvent une corrélation entre la richesse (ou la pauvreté) et la scolarisation des enfants (Nielsen 1998).

Si les tendances relatives au phénomène se poursuivaient, au rythme actuel en Afrique Subsaharienne, les perspectives futures du développement

économique et de la survie humaine y sont compromises (*Andvig et al* 2001). De même, si la pauvreté est la cause majeure de l'envoi des enfants sur le marché du travail plutôt qu'à l'école, les lois et règlements seront inefficaces pour lutter contre le travail des enfants². Basu et Van (1998) ont développé un modèle à plusieurs points d'équilibre sur la base de plusieurs hypothèses dont " l'hypothèse de luxe" : les familles envoient leurs enfants au travail quand le revenu provenant d'autres sources est bas. Lorsque par exemple, le revenu des adultes actifs de la famille ne permet pas d'assurer la subsistance des membres, alors, pour la survie du groupe, les enfants sont envoyés plus tôt sur le marché du travail. Dans une analyse où les activités de l'enfant se regroupent en deux classes : le travail et les autres activités, ces dernières qui comprennent même la scolarisation sont considérées comme du loisir. Cette analyse dichotomique conduit à désigner l'enfant qui ne se trouve pas sur le marché du travail comme étant au chômage ce qui serait économiquement difficile à supporter, un luxe pour le ménage affecté par la pauvreté. Les implications de politiques économiques diffèrent selon les hypothèses. Si "l'hypothèse de luxe" est vérifiée alors, pour éradiquer le travail des enfants au Bénin, il s'agira d'œuvrer pour augmenter les revenus du ménage (redistribution des revenus).

L'objectif de l'étude est de contribuer à une meilleure connaissance du phénomène du travail des enfants au Bénin. Spécifiquement l'étude vise :

- A analyser le rôle de la pauvreté sur la décision du ménage d'envoyer leurs enfants sur le marché du travail plutôt qu'à l'école.

² Alice FABRE Education-Child Labor Trade-off, Poverty and Growth CEDERS†and Université de Provence September 2003

- A dégager le profil des ménages pour lesquels l'hypothèse de luxe est vérifiée.

MÉTHODOLOGIE

La non prise en compte des considérations statistiques, pourraient conduire dans l'étude du travail des enfants à des recommandations erronées. Le modèle est basé sur la fonction d'utilité de Stone-Geary utilisée par Basu (1998) et inspiré du développement de Van et Balhotra (2001) qui considère que le chômage de l'enfant est un bien de luxe dans la consommation du ménage. Ce bien ne peut être consommé tant que le revenu du ménage reste suffisant.

Il apparaît qu'il pourrait exister une relation discontinue entre les revenus du ménage et la décision d'envoyer les enfants au travail.

De ces considérations, il se dégage les deux hypothèses suivantes de recherche :

- Il existe un niveau minimum de revenus en dessous duquel le ménage fait travailler les enfants au Bénin.
- Le chômage de l'enfant est un bien de luxe pour le ménage béninois.

MODELE THEORIQUE

L'utilisation d'une ligne de pauvreté pour analyser l'impact de la pauvreté sur le choix du ménage quant à l'envoi des enfants sur le marché du travail plutôt qu'à l'école ne donne pas des résultats robustes (Ray, 2000). Le modèle théorique utilisé ici part de la forme de la fonction d'utilité de laquelle il sera dérivée une fonction d'offre de travail des enfants.

Soit U la fonction d'utilité du ménage avec i désignant un enfant donné et j les autres membres du ménage.

$$U=U(C, L_i, L_j, X, \varepsilon), C \geq 0, L_i, L_j \geq 0 \quad (1)$$

U est une fonction concave et définie au delà d'un niveau de consommation (C) avec : L le loisir individuel, X un vecteur de caractéristiques individuelles du ménage et non observables, ε un vecteur des caractéristiques individuelles du ménage et non observables.

Le loisir désigne le temps consacré à une activité non lucrative et inclus le temps passé à l'école et à d'autres activités non rémunérées.

La contrainte budgétaire est la suivante :

$$C + W_i L_i + \sum_j W_j L_j = Y + W_i T_i + \sum_j W_j T_j \quad (2)$$

Où : les W désignent les taux de salaire, les T sont les dotations temporelles ($T \leq L+H$, où H est le temps de travail), Y est l'ensemble des revenus des activités autres que le travail, C le coût d'une consommation composite. Ce coût est considéré comme numéraire.

Le revenu non salarial se détermine en considérant un budget inter temporel défini en considérant un ensemble de sources de revenus (A) :

$$A_{t+1} = (1 + r)A_t + k W_{tk} H_{tk} - C_t \quad (3)$$

où r est le taux d'intérêt et $k = i, j$.

En combinant (2) et (3), le revenu non salarial est donné par

$$Y_t = C_t - \sum_k W_{tk} H_{tk} = r A_t - \Delta A_{t+1}, \text{ avec } \Delta A_{t+1} = A_{t+1} - A_t \quad (4)$$

Par conséquent, la logique du cycle de vie de Y quelque soit la composante inclus des accumulations et des déstockages d'une période à une autre. (ΔA_t) , ce qui est un important moyen de lisser la consommation. Au contraire le revenu salarié dans le modèle statique est simplement rA_t , qui est une mesure valable seulement si les agents sont myopes ou s'il n'existe pas de marchés de capitaux donc impossibilité d'épargner ou de désépargner.

La mesure du revenu du cycle de vie à travers des données instantanées est rendu possible par l'égalité établie au (4). Les conditions de premier ordre sont obtenues en maximisant (1) sous la contrainte de (4) :

$$U_c - \varepsilon c = \lambda m \quad (5a)$$

$$U_{L_i} - \varepsilon_i \geq \lambda m W_i \quad (5b)$$

$$U_{L_j} - \varepsilon_j \geq \lambda m W_j \quad (5c)$$

où :

- U_c, U_{L_i}, U_{L_j} désignent respectivement les utilités marginales de la consommation, de l'enfant i, d'un membre j de la famille.

- $\tilde{\lambda}_m$ est l'utilité marginale de la monnaie,

- l'hétérogénéité y est introduite à travers les termes ε .

La fonction de l'offre de travail pour l'individu (l'enfant) i pour la période t, donnée avec

$H = T - L$, est

$$H_i = H_i(W_i, W_j, Y, X, \varepsilon) \leq T \quad (6)$$

où l'inégalité est stricte pour une solution intérieure.

Le travail de l'enfant dépend donc du revenu du ménage, du taux de salaire de l'enfant, du taux de salaire des autres membres du ménage et des caractéristiques du ménage. Nous pouvons également transformer les conditions de premier ordre pour arriver à l'équation de la demande conditionnelle du temps de travail des enfants par rapport au temps de travail des parents (en quantités) et du revenu non salarié. Comme le temps de travail est vraisemblablement endogène nous retenons la forme (6).

SUBSISTANCE ET ELASTICITE DU TEMPS DE TRAVAIL PAR RAPPORT AU TRAVAIL

Soit la contrainte de subsistance définie par : $C^* \equiv C - C_s$,
où C_s est la consommation de subsistance.

Et C^* l'excès de consommation par rapport à la consommation de subsistance.

U n'étant pas définie pour une consommation inférieure à C_s . C est remplacée par C^* partout.

En utilisant les équations (5) avec suppression de la variable du goût,, nous pouvons écrire le taux marginal de substitution entre consommation et le loisir de l'enfant f comme :

$$f(C^*, Li) \equiv - \frac{\partial C^*}{\partial Li} = W_l, C^* > 0, Li > 0 \quad (7)$$

En maintenant constant $\square_j W_j H_j$ et en prenant les dérivées totales en (2) et en (7).

Nous avons :

$$dC^* + W_i dL_i + L_i dW_i = dY, f_C dC^* + f_L dL_i = dW_i \quad (8)$$

Nous obtenons les dérivées partielles par rapport à Y en posant $dW_i = 0$ et les dérivées partielles par rapport W_i en posant $dY = 0$. Avec (7) et (8) on a le rapport :

$$\frac{\partial H_i}{\partial Y} = \frac{-f_C}{f_C - f_L}; \quad \frac{\partial H_i}{\partial W_i} = \frac{1}{f_C - f_L} + H_i \frac{\partial H_i}{\partial Y} \quad (9)$$

où

f_C et f_L sont les dérivées partielles respectives de f par rapport à C et à L , le premier terme représente l'effet de substitution pure (>0) (*pure substitution effect*) et le second terme est l'effet de revenu (<0 si le loisir est un bien normal) (*income effect*). La pente de la courbe d'offre de travail dépend de l'effet qui domine. Dans le but d'obtenir les conditions sous lesquelles il faudra déterminer l'effet dominant, il importe de fixer certaines conditions à la fonction d'utilité. Si $f(C^*, L)$ est contrainte à une fonction homothétique, telle que : $f = g(C^*/L)$ alors (9) devient

$$\frac{\partial H_i}{\partial W_i} = \frac{1}{W_i} \frac{L_i}{C^* + W L_i} [C^* (\sigma - 1) + (Y - C_s)] \quad (10)$$

où σ est l'élasticité de substitution entre la consommation nette et le loisir, et $\sigma = 1$ dans le cas d'une Cobb-Douglas. En multipliant part (W_i/H_i) (9) et en substituant H_i avec

$H_i = [C_i^* - (Y - C_s)]/W_i$ (obtenu en réarrangeant (2)) nous avons l'expression de l'élasticité du salaire :

$$\varepsilon_w \equiv \frac{\partial H_i}{\partial W_i} \frac{W_i}{H_i} = \frac{W_i L_i [C^* (\sigma - 1) + (Y - C_s)]}{[C^* + W_i L_i][C^* - (Y - C_s)]} \quad (11)$$

On déduit du (11) que quand la consommation du ménage est au niveau de subsistance,

($C^* = 0$), donc $\varepsilon_w = -1$.

Si on suppose que les ménages ne sont pas exactement au niveau de subsistance, mais sont néanmoins très pauvres. Alors C^* n'est pas égale à zéro mais très proche de zéro. Le premier terme entre parenthèses au (10) est proche de zero pour toutes les valeurs de \square . Dans ce cas aussi longtemps que les revenus hors travail salarié de l'individu i (enfant i) diminuent et se situent en dessous du seuil de subsistance ($Y < C_s$), $\square < 0$: étant donnée la contrainte de subsistance, l'effet revenu d'un changement du salaire tendra à dominer l'effet substitution pour tous les ménages très pauvres.

Il s'agira de supposer que \square est constant.

Le taux marginal de substitution de la fonction CES est donné par

$$f(C^*, L_i) = \frac{1 - \alpha}{\alpha} \left(\frac{C^*}{L_i} \right)^{\frac{1}{\sigma}} \quad (12)$$

Au point $C^* = 0$, il vient à partir de (12) que f_c est infinie, et on obtient de (7) et de (9) que :

$$\frac{\partial H_i}{\partial W_i} = - \frac{H_i}{W_i} \quad (13)$$

Il vient également que $\varepsilon_w = -1$. Au point C^* au voisinage de zéro, f_c est très grand et de (9) l'élasticité pour H_i positive est négative.

Il s'agit de tester que le revenu du ménage sans celui de l'enfant descend au-dessous du niveau de subsistance et que les ménages sont suffisamment pauvres au point que l'effet revenu du changement dans le revenu du ménage domine l'effet de substitution toutes choses égales par ailleurs.

On estime alors (6) en utilisant le revenu défini en (4) et en utilisant l'estimation de l'élasticité des garçons et des filles (en se référant à (11) ou (13)) pour le test de l'hypothèse de pauvreté. La pauvreté du ménage est liée au salaire, aux autres revenus, à l'épargne et au désépargne opérées par le ménage (voir équation (6)), (Basu and Van, 1998 ; Bhalotra, 2001)

Un effet négatif du revenu sur le travail est espéré du travail des adultes comme celui des enfants qu'ils soient d'un ménage pauvre ou non. En d'autres termes, on a l'indication que le loisir (ou la scolarisation des enfants) est un bien normal. La théorie de base de l'offre du travail explique que quand l'employé exerce sous la contrainte d'un niveau de revenu, une baisse du taux de salaire est compensée par une augmentation de l'offre de travail étant donné que l'élasticité du salaire est de -1 .

Plus généralement si le ménage est très pauvre l'effet revenu tend à dominer l'effet substitution.

Le résultat auquel conduit le test de l'hypothèse est celui où l'élasticité du salaire est négative. L'élasticité positive par contre est conforme à l'idée que les enfants travaillent en considérant que les revenus relatifs de la scolarisation sont faibles.

Ce test a l'avantage de ne pas nécessiter de suppositions arbitraires par rapport à la ligne de pauvreté. Il est lié à la réaction de l'offre de travail par rapport aux changements de rémunération.

MODÈLE EMPIRIQUE

Les spécifications rencontrées dans la littérature varient des formes linéaires et log linéaires aux formes quadratiques. Certains auteurs ont établi une relation non linéaire entre le revenu et le travail des enfants (Canagarajah, 1998; Bhalotra and Heady 2000). Les relations non paramétriques entre le salaire perçu par l'enfant et le revenu du ménage ont été traitées par Bhalotra (2000a). Celles entre le travail et le revenu par Edmonds (2001). Les études utilisant les spécifications linéaires et log-linéaires ont conclu en une relation linéaire pour certaines variables telles que le revenu, les superficies de terres alors que l'on espérait des effets non linéaires. En effet une relation quadratique a été observée entre le revenu et le travail enfantin. Canagarajah et Coulombe (1998); Bhalotra et Heady (2000).

Pour cette étude, les informations ont été réparties en quatre types :

- les caractéristiques individuelles des enfants ; âge, sexe, lieu de naissance, ethnie, religion, niveau d'instruction, activité économique, lien de parenté avec le chef de ménage
- les caractéristiques individuelles du chef de ménage : situation matrimoniale, religion, niveau d'instruction, activité économique etc.
- les caractéristiques individuelles des autres membres du ménage;

- les caractéristiques du ménage (taille, composition, conditions d'habitat, etc.).

Il faut ensuite ajouter l'information sur l'offre scolaire et le milieu de résidence ; outre la distinction de base entre les milieux rural et urbain, on peut être davantage renseigné sur les caractéristiques de l'environnement et du système de production (zone d'agriculture de subsistance, d'élevage, de cultures de rente, etc.)

La détermination des caractéristiques de rémunération

L'analyse se fonde sur l'hypothèse que le marché du travail des enfants n'est pas compétitif au Bénin. Cette hypothèse est consistante avec celles posée par certains auteurs dans les études dans la sous région (De Janvry, Fafchamps, et Sadoulet 1991). Ceci l'est moins en zones rurales qu'en zones urbaines. Les enfants travaillant beaucoup plus de manière informelle et pour le bénéfice des parents et tuteurs; Reyna (1994).

En dépit du fait que la plupart des enfants exercent un travail domestique, ils sont comme le définit l'OIT économiquement actifs. Il existe plusieurs méthodes d'estimation de la contribution des enfants dans ces conditions. On peut par exemple d'abord estimer une fonction de production du ménage et en déterminer ensuite la productivité marginale qui sera considérée comme le salaire de référence Jacoby (1993). Une autre option consistera à retenir les paramètres provenant d'enquêtes budgets de pays ayant des similitudes avec le pays concerné par l'étude. Plusieurs autres options qui peuvent être combinées existent (Alessie *et al*, 1992). La détermination du travail horaire et du temps de travail s'est faite sur la base des informations du MAEP, de la BCEAO en suivant les méthodes de Ray (2000) et Balhotra (2001).

Le nombre total d'actifs du ménage a été d'abord déterminé et divisé en deux groupes (les adultes et les enfants de moins de 15 ans). Une pondération a été affectée aux enfants (selon les normes de l'OIT) dans le rapport entre le revenu total du ménage et le nombre total d'actifs du ménage (corrigé par la pondération). Il a été obtenu par ménage un revenu équivalent adulte travailleur. A partir des paramètres retenus par la BCEAO et le MAEP relatifs à la rémunération horaire au Bénin tant au Sud qu'au Nord, en zones rurales et en zones urbaines, le nombre d'heures de travail par période et par actif de chaque ménage s'obtient.

Description de la forme fonctionnelle :

La forme fonctionnelle retenue pour la fonction d'offre de travail est la forme semilog linéaire suivante :

$$H_i = \alpha + \beta \ln W_i + \gamma_1 Y_i + \gamma_2 Y_i^2 + \theta (\ln W_i)(Y_i) + \delta X_i + e_i \quad (14)$$

où X_i incorpore les variables et les facteurs d'interaction entre Y_i et W_i permet à l'élasticité du salaire de varier avec le niveau de consommation du ménage.

Dans le cas général, on espère que $\theta > 0$.

L'analyse se fait sur la base des paramètres mais aussi des indicateurs obtenus avec la statistique descriptive.

Les données utilisées pour les analyses proviennent de la base de données réalisée à partir du Questionnaire des Indicateurs de Base du Bien-être de l'année 2000 (QUIBB 2002). Cette enquête porte sur 5400 ménages répartis sur toute l'étendue du territoire du Bénin. De cette base ont été extraits les ménages (3406) ayant des enfants de 0 à 14 ans.

RESULTATS ET COMMENTAIRES

Les paramètres obtenus sont présentés dans le tableau ci-dessous

TABLEAU 1 : Récapitulatif des paramètres β estimés

Zones géographiques	Agriculture			Tous secteurs		
	garçons	Filles	Tous sexes	garçons	Filles	Tous sexes
Grandes villes	-0,04*	-0,7**	0,23**	0,037*	0,049*	0,86*
Autres villes	-0,078*	+0,027	-0,048*	-0,06**	-0,18*	-0,11*
Villes	0,32*	0,04**	0,57*	0,64**	0,08**	0,94*
Nord Rural	-0,22**	-0,009*	-0,014**	-0,001*	-0,32**	-0,2*
Sud Rural	-0,4*	-0,38**	-0,33*	-0,21*	-0,25*	-0,17*
Rural	0,14	0,72*	0,36	0,72	0,33*	0,57*
Toutes zones	-0,317*	-0,24*	-0,27*	-0,14*	-0,27*	-0,15*

Source : Calculs faits à partir des données de la base

Les estimations relatives à l'élasticité de salaire ont un R^2 variant entre 0,52 et 0,87, ce qui est acceptable pour les estimations de cette nature (Balhotra 2001). Les estimations sont significativement différentes de zéro en général au moins à 10%.

La base a retenu sept branches d'activité : l'agriculture, le commerce, la production et la transformation, les services, l'éducation, la construction, et autres.

SPECIFICITES GEOGRAPHIQUES

Les activités agricoles se déroulent partout sur toute l'étendue du territoire même de manière surprenante dans les grandes villes. En fait à la périphérie de ces villes, il s'agit souvent d'activités maraîchères et d'élevage qui se déroulent avec la contribution des enfants. Dans les grandes villes, les paramètres estimés pour les activités agricoles ne sont en général pas significatifs. On ne peut donc pas conclure que l'hypothèse de luxe est vérifiée pour cette frange d'enfants travailleurs. Les activités menées à la périphérie sont en majorité à échelle réduite et on y observe une rigidité du salaire.

Les ménages envoient les enfants travailler non pas parce qu'ils sont relativement pauvres, mais surtout en guise de formation. Dans le rural par contre, les paramètres sont en grand nombre significatifs. Les garçons travaillent beaucoup plus dans l'agriculture et les filles dans le commerce et la distribution dans le nord rural, alors qu'au sud les garçons exercent autant que les filles dans les activités commerciales et l'artisanat.

SPECIFICITES PAR RAPPORT AUX ACTIVITES

Variations selon les spécificités des enfants

Le gap du genre : de manière symétrique il est intéressant de constater que les filles ayant moins de chances de faire scolariser surtout en milieu rural, elles sont les plus nombreuses à être sur le marché du travail.

L'âge et le sexe ne sont pas des variables dont les paramètres sont significativement différents de zéro. Aucune spécification de modèle essayée pour mettre en relief l'influence du sexe et de l'âge (isolément) de l'enfant dans l'explication des variations du nombre d'heures de travail de l'enfant ne permet de conclure que les enfants plus âgés travaillent plus

que les autres. De même, les enfants garçons ou filles passent en moyenne sensiblement le même temps au travail. Naturellement plus l'enfant exerce plusieurs travaux, plus le nombre d'heures de travail augmentent. La corrélation positive entre la variable dépendante (nombre d'heures de travail) et le nombre d'emplois confirme le constat fait ci-dessus sur l'impossibilité de rattacher l'enfant à une activité spécifique. Par ailleurs les enfants sont soumis au même rythme de travail sans considération de leur âge donc de leur potentiel ce qui nuit certainement à la santé et au développement des moins âgés.

Variations selon les spécificités des ménages

La taille du ménage est une variable positivement liée au temps passé par les enfants au travail. Certaines autres variables sont liées significativement au nombre d'heures de travail de l'enfant; il s'agit des variables indiquant : le nombre d'enfants travailleurs au sein du ménage, nombre d'adultes travailleurs, nombre d'emplois du chef de ménage. Le sexe du chef de ménage indique que quand le chef de ménage est une femme, les enfants travaillent plus. Plus les enfants sont nombreux à travailler au sein du ménage, moins longtemps ils travaillent. De même, quand les travailleurs adultes sont nombreux, les enfants travaillent moins. Lorsque le chef de ménage a plusieurs emplois, ceci permet aux enfants de passer moins de temps au travail.

On peut déduire que plus il y a de possibilités (plus d'emplois pour le chef de ménage, plus d'actifs travailleurs au sein du ménage) de gagner de l'argent, moins les enfants travaillent. Le ménage dont une femme est le chef a manifestement moins de possibilités que les autres. Souvent, ces ménages sont dépourvus de revenus provenant d'actifs masculins. Les femmes chefs de ménage ont moins de possibilités d'avoir plusieurs

emplois. Ceci explique le fait que les enfants travailleurs de ces ménages travaillent plus que les autres.

Variations selon les spécificités du domicile des enfants

Globalement et pour les deux sexes des enfants, les variables comme “le nombre de pièces du logement”, “le ménage possède-t-il de l’énergie électrique ?” ne sont pas significatives pour expliquer les variations du nombre d’heures que les enfants consacrent au travail. Cependant le modèle spécifique aux garçons révèle que plus le nombre de pièces que comporte le logement du ménage est élevé, moins l’enfant de sexe masculin travaille. Il se révèle que lorsque le ménage détient un certain standing de vie, les garçons ne sont pas utilisés sur le marché du travail.

Variations selon les spécificités du patrimoine du ménage des enfants

Globalement et pour les deux sexes des enfants, les variables telles “la superficie de terres cultivées”, “le nombre de têtes de gros bétail”, ne sont pas significatives. Par contre quand le nombre de têtes de bétail augmente, les garçons consacrent beaucoup plus d’heures au travail. Par ailleurs la variable “le ménage cultive t-il du coton ?” n’est pas significative. Au niveau des composantes du patrimoine du ménage, rien ne semble influencer la participation des enfants au travail.

Pour les estimations concernant les garçons, les paramètres présentent tous le signe attendu (négatif). On ne peut donc pas rejeter l’hypothèse de pauvreté. Que ce soit pour le secteur agricole ou pour tous les secteurs les paramètres calculés sont négatifs.

Nous pouvons affirmer que lorsque les garçons travaillent, leurs contributions permettent de soutenir financièrement les ménages auxquels ils appartiennent. Plus leurs contributions sont valorisées, moins ils

travaillent. Plutôt que de profiter de l'accroissement du revenu marginal, l'enfant travailleur réduit la quantité de travail offerte. Les estimations concernant les filles, ne présentent pas tous, un paramètre bêta négatif. Dans la région des autres villes, le signe du paramètre est positif. Dans les deux types de zone rurale les coefficients sont du signe attendu (négatif). Dans les villes, on ne peut pas avancer que les filles sont envoyées sur le marché du travail parce que les ménages ont nécessairement besoin de revenus pour subsister. Les filles servent beaucoup plus comme aides et domestique pour des familles fortunées. Ces ménages utilisent la force de travail de ces filles pour maximiser l'utilité du ménage.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les résultats de l'analyse indiquent que le travail des enfants peut être rattaché à la pauvreté dans certaines zones du pays. Cependant ces résultats ne sont pas identiques selon le genre. Ils diffèrent également selon les activités économiques. Les lois et les règlements ne seront pas toujours efficaces pour lutter contre le phénomène. Les enfants dans leur grande majorité travaillent pour des individus et des ménages privés souvent aussi au profit de leurs géniteurs.

Si les ménages ont besoin du revenu généré par le travail des enfants pour survivre, la scolarisation génère donc un coût d'opportunité auquel ils ne pourraient faire face.

Par conséquent, réduire les frais de scolarité, améliorer la qualité de l'enseignement, construire plus d'écoles ne réduiraient pas le travail des enfants, et indirectement n'augmenteraient pas les chances de scolarisation des enfants.

De même, les sanctions commerciales, les lois portant sur la scolarisation obligatoire ne profitent pas aux enfants concernés. La condition de réussite des politiques dans le cas d'un coût d'opportunité est d'intégrer

les moyens de compenser le manque à gagner par le ménage du retrait des enfants du marché du travail.

Dans les autres cas, l'investissement en capital humain, de même que la législation pourraient être pertinents.

Plus précisément les programmes d'allocations scolaires pourraient permettre d'augmenter la scolarisation et indirectement réduire le travail des enfants. En effet les allocations scolaires réduisent les coûts de la scolarisation et augmentent ainsi les rendements de l'éducation par rapport à ceux des activités concurrentes, en premier lieu le travail des enfants. La gratuité de l'enseignement décrété un peu plus tôt, devra se renforcer par des actions rendant progressivement gratuite l'éducation. Ceci permettra de prendre en charge les couts indirects.

Les actions tendant au renforcement des capacités économiques des ménages devront s'accompagner des mesures d'Information, d'Education et de Communication (IEC) afin de changer les mentalités et les pratiques. Trop souvent, les familles et les communautés locales n'ont pratiquement aucune objection à opposer au travail des enfants. Souvent, on pense que pour une fille, le travail est une activité plus appropriée que l'école. Le fait que les propriétaires fonciers et les autres employeurs soient prêts à exploiter les enfants de la sorte et le fait que la société ne désapprouve pas les employeurs qui opèrent de cette façon conjuguent leurs effets pour priver les enfants de protection. Ceci confirme la théorie des normes sociales se rapportant au travail des enfants. Dans un espace géographique donné, la culture, la religion induisent des pratiques sociales qui par effet d'imitation se généralisent. Les actions correctrices devront s'orienter vers l'IEC. Par ailleurs il faut soustraire immédiatement les enfants aux pires formes de travail des enfants et mettre à leur disposition des soins et des services éducatifs.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADELMAN, I. and S. ROBINSON** (1993) : "Growth and inequality", in H. Chenery and T.N. Srinivasan (ed.) : Handbook of Development Economics. Elsevier Science.
- AGÉNOR P.R., IZQUIERDO, A. et H. FOFACK.** (2002), IMMPA: A quantitative macroeconomic framework for the analysis of poverty reduction, cahier de recherche, Banque mondiale
- AZARIADIS C.**, (1996), The Economics of Poverty Traps: Part One: Complete Markets, Journal of Economic Growth, 1(4), 449-496.
- BHALOTRA S. ; Z. TZANNATOS** (2003) Child Labor: What Have We Learnt? Social Protection Discussion Paper No. 0317 Series September 2003 Social Protection Unit Human Development Network The World Bank.
- BASU A.M. and P.H. VAN**, (1998), The Economics of Child Labor, American Economic Review, 88(3), 412-27.
- BASU, K. and Z. TZANNATOS** (2003). "The Global Child Labor Problem: What do we know and what can we do?" *World Bank Economic Review*.
- BECKER, G.**, (1991). A Treatise on the Family. Harvard University Press, Cambridge, enlarged Edition.
- BEQUELE A. and J.BOYDEN**, eds. (1988). *Combating Child Labour*. Geneva: International Labour Organisation.
- BHATTY, K.** (1998), Educational deprivation in India: A survey of field investigations", *Economic and Political Weekly*, 33(27), 1731-40 and 33(28), 1858-69.

- CAHUC, P. et P. MICHEL (1993), Education, growth and justice, *Cahier Eco & Math* no 93-1, Université Paris 1.
- CAHUC, P. et P. MICHEL (1996), Minimum wage unemployment and growth, *European Economic Review* 40, p. 1463-1482.
- CANAGARAJAH, S. and H. COULOMBE (1997), "Child Labor and Schooling in Ghana", Policy Research Working Paper No. 1844, World Bank, Washington, D.C.
- DELEIGNE M.C., MIAUTON B., 2001, « Education et pauvreté à Madagascar : une problématique à revisiter », Colloque *La pauvreté à Madagascar*, UR CIPRE/DIAL/IRD, RESAL/UNION EUROPEENNE ; INSTAT / MADIO, 5-7 février 2001, Antananarivo
- DE JANVRY, A., FAFCHAMPS, M., SADOULET, E., 1991. Peasant household behaviour with missing markets: some paradoxes explained, *The Economic Journal* 101, 1400{1417.
- DE VREYER, P., LAMBERT, S., MAGNAC, T., 1999. Educating children: A look at Décret 95-191 du 24 juin 1995 .
- DESSY, S., PALLAGE, S., 2001. Child labor and coordination failures. *Journal of Development Economics* 65, 469{476.
- FABRE A. 2003 Education-Child Labor Trade-off, Poverty and Growth CEDERS†and Université de Provence September 2003.
- FAFCHAMPS M.; J. WAHBA (2006) Child Labor, Urban Proximity and Household Composition *IZA DP N°1966 . University of Southampton and IZA Bonn*
- GROOTAERT, C. and R. KANBUR (1995), "Child Labor: A Review", Background paper for the 1995 World Development Report on labor, World Bank, Washington, D.C.

- JACOBY, H. G.** (1993): "Shadow Wages and Peasant Family Labour Supply: An Econometric Application to Peruvian Sierra," *Review of Economic Studies*, 60(4): 903-21.
- JENS A, Sudharshan Canagarajah et Anne Kielland** (2001) : Le travail des enfants en Afrique : Problématique et défis. Développement humain 194 Novembre 2001.
- KNIGHT, W. J.** 1980. *The World's Exploited Children: Growing up Sadly*. Monograph. Washington, D.C.: U.S. Department of Labor, Bureau of International Labor Affairs.
- LAMBERT, S. and T. MAGNAC** (1994): "Measurement of Implicit Prices of Family Labour in Agriculture: an Application to Cote d'Ivoire," in *Agricultural Household Modelling and Family Economics*, eds. F. Caillavet, H. Guyomard, and R. Lifran, Amsterdam: Elsevier Science B. V.
- NIELSEN, HELENA SKYT** (1998), "Child Labor and School Attendance: Two Joint Decisions", CLS-WP 98-15. Centre for Labour Market and Social Research, Aarhus, Denmark.
- RANJAN R.**(2000), Child labour, child schooling and their interaction with adult labour: Child Labor, Child Schooling, and Their Interaction with Adult Labor: Empirical Evidence for Peru and Pakistan The World Bank Economic Review, Vol.14, N°. 2: 347-67
- RAY, R.,** 2000. Child labor, child schooling and their interaction with adult labour: Empirical evidence for Peru and Pakistan, The World Bank Economic Review 14, 347-367.
- ROSENZWEIG, M., WOLPIN, K.,** 1985. Specific experience, household structure, and intergenerational transfers: farm family land and labor

arrangements in developing countries. *Quarterly Journal of Economics* 100, supplement, 961-987.

- SAVARD, L.** et **E. ADJOVI** (1998), Externalités de la santé et de l'éducation et bien-être: Un Modèle d'équilibre général calculable appliqué au Bénin, *L'Actualité économique*, 74(3), septembre, p. 523-60.
- SHARMA, B.** And **V. MITTAR** (1990), *Child Labour and the Urban Informal Sector*, New Delhi: Deep and Deep Publications.
- SKOUFIAS, E.** (1994): "Using Shadow Wages to Estimate Labour Supply of Agricultural Households," *American Journal of Agricultural Economics*, 76(2): 215-27.
- WOODHALL, M.** (1987), Human capital concept, dans G. Psacharopoulos, *Economics of Education Research and Studies*, Banque Mondiale, Washington.